



Le Cor de Chasse

*Chasseur un jour...
Chasseur toujours...*

*Bulletin Trimestriel
des Chasseurs à Pied*

N° 20 - OCTOBRE 1977.

Journée des Chasseurs.

PONT-BRÛLE et EPPEGEM, hauts lieux de l'Esprit Chasseur ont vécu, cette année encore à l'heure du souvenir. Le pèlerinage à PONT-BRÛLE, sur la tombe du Caporal TRESIGNIES et à l'endroit même où est tombé en 1914 l'héroïque Caporal du 2^{me} Chasseurs à Pied et à EPPEGEM où, depuis la première guerre mondiale, l'Administration Communale et la population entretiennent pieusement un cimetière militaire où reposent des centaines de Chasseurs à Pied des six Régiments de 1914-1918, n'a pas démenti, cette année, la tradition toujours vivace faite de souvenirs et de bonne camaraderie qui caractérise l'esprit des Chasseurs à Pied.

Suivant la tradition ce pèlerinage était organisé par notre Amicale avec le concours des Sections FNC de CHARLEROI et d'EPPEGEM, et avec la participation du glorieux drapeau et d'un détachement en armes du 2^{me} Régiment de Chasseurs à Pied.

A PONT-BRÛLE, l'accueil du Curé de l'endroit, l'Abbé DURIEU, mérite d'être souligné. Grâce à lui, et pour la première fois, depuis les mouvements pacifistes que l'on a connu à Bruxelles, à Mons et autres lieux, le drapeau du Régiment fut admis avec son escorte armée dans l'église, à l'ombre de laquelle repose le Caporal TRESIGNIES. Autour de notre Président Robert COLIN, du Président LAVAL de la Fraternelle des 2^{me} et 5^{me} Chasseurs à Pied 14-18, et du Major BARBIER, Chef de Corps actuel du Régiment, on notait la présence de nombreux anciens et de plusieurs anciens Chefs de Corps : les Colonels LALIERE, JORIS, WALEM, CHASSEUR ainsi que le Lieutenant-Colonel de Rés. R. DECKERS, les membres du Comité de l'Amicale et les représentants de la FNC locale, de la FNC de CHARLEROI et de BIERGHES (Commune natale de TRESIGNIES). Deux cars étaient partis de Charleroi avec quelque quatre-vingts membres de l'Amicale des Chasseurs, de nombreux représentants des groupements patriotiques dont une importante délégation de l'A.W.A.C. Après l'office, concélébré par l'abbé DURIEU et l'Aumonier BOSTEELS à la mémoire du Caporal TRESIGNIES et de ses frères d'armes, des fleurs furent déposées sur la tombe du héros dans le petit cimetière à l'ombre du clocher, par Mr LAVAL au nom de ceux de 14-18 et par le Major BARBIER au nom des jeunes Chasseurs. Peu après, et toujours en présence du détachement avec drapeau, des fleurs furent également déposées au monument élevé à l'endroit même où TRESIGNIES fut abattu. Le Président LAVAL, au nom de ses frères d'armes de la première guerre, magnifia le geste de celui qui a servi d'exemple aux générations suivantes de Chasseurs à Pied.

A EPPEGEM, où s'ajoutèrent aux personnalités déjà présentes, les délégués des Fraternelles des 3^{me} et 6^{me} Chasseurs à Pied 1914-1918, les Echevins HENRY et Melle COORENS de CHARLEROI et les représentants de l'Administration Communale de ZEMST - nouvelle entité dont fait partie EPPEGEM - dont le Bourgmestre BAECK, le premier Echevin MERCKS et l'Echevin DAELEMANS, ancien Bourgmestre d'EPPEGEM, ainsi que Monsieur Georges BOONEN, secrétaire de la FNC d'EPPEGEM et cheville ouvrière de l'organisation de la journée depuis de nombreuses années, un office fut célébré en l'église et un hommage solennel fut rendu aux morts des 3^{me} et 6^{me} Chasseurs à Pied 1914-1918 ainsi qu'aux morts de la commune.

Après quoi, à travers la commune où presque toutes les maisons étaient pavoisées aux couleurs nationales (exemple à méditer et qui impressionna fortement les édiles de CHARLEROI), un cortège se forma, musique et drapeaux en tête vers le cimetière militaire d'EPPEGEM. Au centre de ce lieu sacré où reposent tant de vaillants Chasseurs, des discours furent prononcés par le Bourgmestre BAECK et par notre Président COLIN qui nous fit apprécier sa connaissance de la langue de Vondel. Des fleurs furent déposées, tandis que les tombes étaient bénies. Une Brabançonne termina cette cérémonie simple et émouvante durant laquelle les deux orateurs exaltèrent le culte du devoir, le sens civique, celui de la camaraderie et de la compréhension mutuelle.

Le cortège, toujours aussi imposant, regagna l'ancienne Maison Communale d'EPPEGEM où un dernier hommage fleuri fut rendu à la plaque évoquant le souvenir du Roi Albert.

Au cours de la réception qui suivit, le Bourgmestre de ZEMST, nouvelle entité, reprit, avec beaucoup de gentillesse, les traditions d'amitié qui unissent EPPEGEM, CHARLEROI et les CHASSEURS. Monsieur l'Echevin HENRY, dans un néerlandais impeccable, répondit au nom de la Ville de CHARLEROI pour célébrer l'amitié et la fraternité des combattants des deux guerres et celles des deux administrations auxquelles succèdent maintenant des agglomérations fusionnées. Notre Président ajouta quelques mots aux paroles de Monsieur l'Echevin HENRY et remis des coupes aux armes de la Ville de CHARLEROI au Bourgmestre de ZEMST, Monsieur BAECK, et à l'ancien Bourgmestre d'EPPEGEM, Monsieur DAELEMANS. Un repas simple, plantureux, fraternel et plein d'enthousiasme réunit, enfin, les Chasseurs et leurs nombreux amis au local habituel. Monsieur BOONEN, Secrétaire de la FNC/EPPEGEM prit la parole et remit des souvenirs à trois personnalités des Chasseurs. Et la journée s'acheva dans un bel esprit chasseur. Après quoi, les deux cars venus de CHARLEROI, les anciens venus de GAND, de BRUXELLES ou d'ANVERS et les nombreuses voitures prirent le chemin du retour, laissant les participants heureux de cette véritable JOURNÉE DES CHASSEURS.



Le glorieux drapeau du 2^{me} Chasseurs pendant la messe à PONT-BRULÉ.



L'hommage devant le monument élevé à l'endroit où le Caporal TRESIGNIES fut abattu.



Discours de notre Président au Cimetière Militaire d'EPPEGEM.



Réception à EPPEGEM. (de gauche à droite): le Major BARBIER, Mr LAVAL, Mr ROUSSEAU, Mr LEMAIRE, le Pd COLIN, Mr l'Echevin HENRY, le Bourgmestre BAECK et Melle l'Echevin COORENS.

3 Tombola de l'Harmonie des Chasseurs.

Le Conseil d'Administration de l'Amicale Nationale des Chasseurs à Pied s'est ému de certaines plaintes de ses membres - d'ailleurs justifiées et compréhensibles - relatives à la tombola de l'Harmonie des Chasseurs à Pied.

Le Conseil d'Administration tient à préciser que l'Amicale n'a pas pris part à l'organisation de cette tombola et n'a nullement profité de son produit. Cette tombola a d'ailleurs été l'un des motifs qui a amené un renouvellement du Conseil d'Administration lors de l'Assemblée Générale du 12 février 1977.

Le "COR DE CHASSE" n° 18 d'Avril 1977 a publié que l'Amicale avait rompu tout contact avec l'Harmonie des Chasseurs à Pied, car celle-ci n'a jamais voulu accepter les Statuts que l'Amicale lui proposait et n'a jamais rendu aucun compte de ses activités.

Le Conseil d'Administration ne peut donc être tenu pour responsable et espère que ses membres comprendront qu'il ne lui est pas possible de donner une explication quelconque sur cette regrettable affaire.

Le Président.

Bibliographie.

Nous sommes heureux d'annoncer à nos membres la sortie de presse du nouveau livre du Général e.r. Lucien CHAMPION, auteur de " La chronique des 53.000 " et de " Avant que le souvenir ne s'en perde ".

Ce nouvel ouvrage, de notre membre de la première heure, est intitulé : "GUERRE DU SANGLIER - Mai 40 - Les Chasseurs Ardennais au combat". Louis MUSIN, l'éditeur annonce ce livre en ces termes : "sans se départir de la rigueur des faits, l'auteur (qui fut lieutenant à la 1ère Division de Chasseurs Ardennais en 1940) ne se veut pas un écrivain spécialisé, seulement féru de la chose militaire. Tout en brossant à grands traits les hauts faits de TOUTES les unités de tradition ardennaise pendant la tragique campagne de Belgique, qui débouche sur le rembarquement britannique de Dunkerque avant que la campagne de France n'achève une victoire temporaire de l'Allemagne nazie à l'Ouest, il présente également des vues personnelles en "rétroactes d'avenir" ou selon cette "mémoire des guerres dont on a pu s'assurer la liberté de ne pas devoir les subir..."

Nos lecteurs que la chose intéresse sont invités à souscrire par le versement de 320,-francs belges par exemplaire (port compris) au C.C.P. 000-0341228679 de Lucien CHAMPION, 1160 BRUXELLES (au lieu de 350,- frs en librairie) - Les droits d'auteur sont réservés à la Fraternelle des Chasseurs Ardennais.

----- (à découper ici) -----

A RENVOYER LE PLUS TOT POSSIBLE ET AU PLUS TARD POUR LE 16 JANVIER 1978

à Monsieur Léon LEMAIRE, rue de l'Alouette, 33 à 6000 CHARLEROI.

BANQUET FRATERNEL du 28 JANVIER 1978.

NOM.....Prénom.....

ADRESSE.....

J'ASSISTERAI au BANQUET FRATERNEL du SAMEDI 28 JANVIER 1978 à 13.00 H à MARCINELLE.

Je serai accompagné de.....personnes. (épouse, parents, amis, etc..).

Je verse, ce jour, la somme deX 500,-frs =..... au C.C.P. 000-0199352-17
de l'A.N.C.A.P., rue de Loverval, 100 à 6071 CHATELET.

Je désire, si possible, être placé auprès de

Je retiens.....places dans le bus qui partira de l'Hôtel de Ville de CHARLEROI. (éventuellement)

Date.....

Signature.....

Divers.

NECROLOGIE.

- Nous avons appris le décès des membres suivants: Mr René DECHAMPS de GODARVILLE et Mr Augustinus ENGELS de SAINT-GHISLAIN.
- Madame LIEVENS nous a signalé le décès, le 10 mars 1977, de son mari l'Adjudant Jean LIEVENS.
- Madame ATTENELLE-BONNET nous a signalé le décès, le 9 mai 1977, de son mari Philippe ATTENELLE, de HORNU.
- Madame VIEILVOYE nous a signalé de décès, le 7 juillet 1977, de son mari Henri VIEILVOYE, de ALLEUR.
- Madame Marguerite BOMBECK-DEBEUR nous a signalé le décès, le 7 juin 1977, de son père Lucien DEBEUR, un de nos membres de la toute première heure.

-Nous savions depuis quelques temps que sa santé laissait à désirer mais nous avons été douloureusement surpris par l'annonce du décès, le 11 juin dernier, du Colonel BEM e.r. Emile VANDER MOLEN; chef de corps du 2me Régiment de Chasseurs à Pied du 12 décembre 1960 au 16 décembre 1962. Il avait été surnommé "Emile le Bâtitteur" car c'est sous son commandement que furent construits, à la Caserne Trésignies, en pierres des carrières de Spontin: le monument aux Chasseurs dans la cour, la cheminée et le bar du Mess des Sous-Officiers et la cheminée et le bar du Mess des Officiers; la plupart de ces constructions ont actuellement rejoint le Quartier du Régiment à Siegen.

L'Amicale était représentée à ses funérailles par les Colonels e.r. GENDARME et JORIS et par le Lieutenant-Colonel CHASSEUR. Une délégation du 2me Chasseur, conduite par le Major BARBIER, y assistait également.

-En dernière minute, nous apprenons le décès inopiné, le 21 septembre 1977, de Monsieur l'Aumonier Divisionnaire Robert VERSCHOORE, qui fut Aumonier du 2me Chasseur lors de son premier séjour en Allemagne en 1946-47-48. Tous ceux qui l'ont connu ont gardé de lui le souvenir d'un excellent prêtre, d'un très bon aumonier et d'un homme de bien.

MUSEE DES CHASSEURS.

Notre Musée s'enrichit : nous remercions très sincèrement ceux qui pensent à lui et nous lançons un nouvel appel à tous ceux qui possèdent des souvenirs à nous confier.

- Mr Jean REDOUTE, ancien Chef de Musique des Chasseurs, a fait don d'une tabatière représentant le calot d'un Chasseur de 1914-15-16.
- Mr SAYE Alfred a fait don d'une photo encadrée représentant les Spahis en visite à la Caserne Trésignies.
- Mr Robert ROGY, ancien Chef des Cuisines du 2 Ch, a fait don de trois grands cadres représentant le Roi Albert, la Reine Elisabeth et un soldat; ainsi qu'une photo de la Cie Cycliste du 3me Chasseurs Ardennais, qui a été remise de sa part au Musée du 3me Ch A à Vielsalm.
- Madame LEFORT, rue Motte 45 à Charleroi, veuve d'un Chasseur grand invalide 1914-1918, nous a offert une série de "Libre Belgique" de 1915 et 1918 ainsi qu'un numéro du journal carolorégien "La Liberté" de 1918.

Aux 1^{er} et 4^{me} Chasseurs à Pied 14-18.-

Les Anciens des 1er et 4me Régiments de Chasseurs à Pied 1914-1918 se sont souvenus du grand départ de 14. Le 3 août 1914, les 1er et 4me Chasseurs à Pied quittaient la Caserne de Charleroi pour la grande aventure de 1914-1918. Jalonnée par les combats de Liège, par ceux des retraites et des sorties d'Anvers, cette terrible aventure laissa sur le terrain 1566 des leurs qui ne sont pas revenus. Les membres de la Fraternelle 1914-18 de ces deux Régiments, dont les rangs s'amenuisent d'année en année sont restés fidèles au souvenir. Chaque année, le 3 août, au pied du monument aux Chasseurs, élevé à leur mémoire au parc Reine Astrid, à Charleroi, ils se retrouvent, assistés de plusieurs sociétés locales. Cette année la cérémonie a eu lieu en présence du Colonel CLOETENS, Président d'honneur de la Fraternelle, des Echevins MM GENOT et DEMACQ et Melle COORENS, de Madame DEPREZ, veuve du Colonel, ancien Président, du Colonel WALEM, ancien Chef de Corps du 2 Ch, du Col de Rés DECKERS, ancien Chef de Corps du 4me Chasseurs, du Cdt MARTIN, Président provincial de l'A.W.A.C., de Mme Yvonne LEDOUX, Secrétaire du Comité de Liaison des Associations Patriotiques, de Mr Désiré NOTTE, Président, HARCQ, Vice-Président et Col BEM GENDARME, Président d'honneur des Anciens Militaires. MM LEMAIRE, JUGNON et PRIGNON représentaient notre Amicale. L'Adjudant BARBIER, vétéran des Chasseurs et actuel Président de la Fraternelle, rappela les sacrifices accomplis et les pertes subies au cours de la première guerre mondiale. Tandis que les drapeaux s'inclinaient une minute de silence fut observée en leur mémoire.

AU VERSO vous trouverez un bon de RESERVATION pour le BANQUET FRATERNEL du 28 janvier 1978.

N'oubliez pas de le renvoyer, dûment rempli, le plus tôt possible et AU PLUS TARD pour le 16 janvier 1978. Renseignez-y le nombre de personnes qui vous accompagneront et versez la somme totale au C.C.P. indiqué.

POUR RAPPEL : la participation est de 500,- (cinq cents) francs par personne - TOUT COMPRIS -.

Cette année, et pour la première fois, notre Banquet aura lieu au CENTRE SOCIAL DE DELASSEMENT DE MARCINELLE
Avenue des Mugnets, 16 à MARCINELLE.

Un service d'autobus (GRATUIT) est prévu pour transporter les personnes dépourvues d'un moyen de transport, au départ de l'Hôtel de Ville de CHARLEROI vers la salle où aura lieu le Banquet à MARCINELLE.

Ce bulletin de réservation est à renvoyer à : Mr Léon LEMAIRE, rue de l'Alouette, 33 à 6000 CHARLEROI.

Le nouveau Chef de Corps du 2^e Chasseurs à Pied.

Le Major BARBIER est né à Biesme le 10 janvier 1934.

Après ses humanités il entre à l'Ecole de Préparation à la Sous-Lieutenance en 1954; il est nommé sous-lieutenant le 27 décembre 1955 et en 1956 il suit les cours de Perfectionnement à l'Ecole d'Infanterie à Arlon. Il est alors affecté au 2^{me} Bataillon de Carabiniers Cyclistes stationné à Arolsen où il occupe les fonctions de Chef de Peloton Fusiliers, ensuite adjoint Officier S 3 (Opérations et Instruction). Le 26 décembre 1959 il est nommé lieutenant et occupe successivement les fonctions de S 2 (Renseignements) et de Commandant de Compagnie.

Il est nommé Capitaine le 26 décembre 1964 et exerce les fonctions de commandant en second de la Compagnies d'Appui en mars 1967. Officier S 3 en juillet 1968 et Officier S 1 (Adm et Personnel) en septembre 1969. Nommé Commandant le 26 décembre 1969 il exerce les fonctions d'officier social et culturel et ensuite d'adjoint S 3 en janvier 1971. Le 1^{er} février 1971 il quitte le 2^{me} Bataillon de Carabiniers Cyclistes pour suivre les cours de candidat major. Promu à ce grade le 26 septembre 1971, le Major BARBIER est affecté à l'Ecole d'Infanterie, pour y exercer les fonctions d'adjoint au Directeur Instructions et Etudes le 2 août 1972, Chef du Département Infanterie le 1^{er} novembre 1973 et Directeur Instructions et Etudes le 22 septembre 1975.

Le 15 avril 1977 le Major BARBIER a succédé au Lieutenant-Colonel CHASSEUR au commandement du 2^{me} Régiment de Chasseurs à Pied.

Nous lui réitérons les souhaits de plein succès dans son commandement que notre Président COLIN lui a présentés lors des Fastes à SIEGEN.

Echos des Fastes du 2^e Chasseurs.

Au cours des Fastes du 2^{me} Régiment de Chasseurs à Pied qui se sont déroulés à SIEGEN le 15 avril dernier, Monsieur Charles LAVAL, Président de la Fraternelle Des 2^{me} et 5^{me} Chasseurs à Pied 1914-1918, a prononcé une allocution que nous tenons à reproduire dans notre bulletin pour insister sur la nécessité qui existe d'assurer au sein de notre Association la pérenité des Traditions des Chasseurs à Pied.

" Je voudrais demander au Chef de Corps, la permission de saluer, de tout coeur, les 2^{me} et 5^{me} Chasseurs, dont je crois être, de fait, le plus ancien représentant ici présent.

Je m'explique : nous sommes encore, à la Fraternelle de 14-18, une petite soixantaine de membres, qui, l'âge étant, ne peuvent plus envisager de venir à SIEGEN vous serrer la main. Quel sera l'avenir proche, je n'en sais rien... Messager de la Fraternelle je tiens à dire à tous, ici présents, combien les vétérans de 14-18 sont restés fidèles à leurs amis du Régiment, jeunes ou moins jeunes. Je voudrais dire, aussi, mon émotion en retrouvant notre cher Drapeau, ce Drapeau que vous gardez pieusement et sur les plis duquel j'ai eu l'honneur de prêter mon serment de fidélité, le 14 février 1916 lors de ma nomination d'officier. C'était à Wulpen, tout près de l'Yser, il y a 61 ans... Ceci vous paraîtra bien loin, mais dans mon coeur de Chasseur, survit et survivra jusqu'au bout, le sentiment d'affection pour notre régiment, qu'il s'agisse des vétérans de 14-18, des anciens de 40-44 et des Jeunes d'après guerre jusque et y compris les volontaires et miliciens qui m'entourent.

Je voudrais, si je n'abuse de votre patience, dire l'affection qui nous lie à la Ville de CHARLEROI, où en 1919, sous les acclamations de la foule, les 14-18 ont fait une entrée triomphale, inoubliable, là où les fusils étaient garnis de lilas par nos amis carolorégiens. Cette rentrée à CHARLEROI, ainsi que l'accueil qui nous a été fait, constituent un des plus beaux souvenirs de ma vie. Nous avons été, ce jour, récompensés de quatre ans de combats et de tranchées: CHARLEROI nous a remercié de l'YSER.

Je voudrais, enfin, dire notre affection et notre reconnaissance à tous ceux, Chefs de Corps et militaires de tous grades, qui nous ont, toujours, considérés comme les vétérans du Régiment et nous ont toujours manifesté leur sympathie. Merci, Cher Régiment, nous te resterons toujours fidèles.... jusqu'au bout.... "

Assemblée générale 1978 et Banquet Fraternel.

Nous avons le grand plaisir d'inviter tous nos membres d'honneur, effectifs et sympathisants à assister le SAMEDI 28 JANVIER 1978 à notre Assemblée Générale annuelle qui aura lieu à la Maison du Soldat, Boulevard de l'Yser à CHARLEROI.

PROGRAMME DE LA JOURNEE

Dès 09.30 h une délégation du Conseil d'Administration déposera des fleurs au Mémorial TRESIGNIES ainsi qu'au Monument aux 1er et 4me Chasseurs à Pied 1914-1918- (au Parc Reine Astrid).

A partir de 09.30 h, les membres n'assistant pas à ces dépôts de fleurs sont invités à se rassembler en grand nombre à la Maison du Soldat, Bd de l'Yser à CHARLEROI.

10.00 h : ASSEMBLEE GENERALE - ORDRE DU JOUR.

1. Allocution du Président - Bienvenue - HOMMAGE aux Membres décédés durant l'année.
2. Rapport du Trésorier - Vérification des comptes - Décharge au Conseil d'Administration pour sa gestion - Désignation des vérificateurs aux comptes pour 1978.
3. Bilan des activités de l'année 1977.
4. Projets pour l'année 1978 - 10^{me} anniversaire de l'Amicale.
5. Musée des Chasseurs.
6. Notre bulletin : "LE COR DE CHASSE".
7. Cotisations.
8. Divers.

11.00 h : Clôture de l'Assemblée et rassemblement pour le départ vers le monument aux Morts de la Ville de CHARLEROI où un dépôt de fleurs sera fait en présence des autorités communales.

11.45 h : Réception à l'Hôtel de Ville de CHARLEROI par le Conseil Communal.

BANQUET FRATERNEL.

Vers 13.00 h, à l'issue de la partie officielle de la journée, nos membres d'honneur, effectifs et sympathisants sont très cordialement invités à assister à notre BANQUET FRATERNEL et à s'y faire accompagner par leurs parents et amis. Ce BANQUET FRATERNEL aura lieu au CENTRE SOCIAL DE DELASSEMENT DE MARCINELLE, Avenue des Mugnets, 16 à MARCINELLE. Un service d'autobus (GRATUIT) transportera les personnes dépourvues de moyen de communication, au départ de l'Hôtel de Ville de CHARLEROI vers MARCINELLE; le retour sera prévu de la même manière. (vers 19.00 h)

Le menu sera composé comme suit : Apéritif - Truite ardennaise, sauce mousseline - Crème madrilène - Langue de boeuf, sauce piquante - Rôti de porc mariné - Plateau de fromages - Gâteau - Café .

La participation est de 500,-(cinq cents) francs par personne TVA - SERVICE et VINS COMPRIS.

La RESERVATION se fait au moyen du bulletin de participation figurant dans le présent COR de CHASSE. Ce bulletin de réservation est à renvoyer à Monsieur Léon LEMAIRE, Secrétaire, rue de l'Alouette 33 - à 6000 CHARLEROI et la participation est à verser au C.C.F. 000-0199352-17 de l'A.N.C.A.P., rue de Loverval, 100 à 6071 CHATELET.

Le Conseil d'Administration souhaite une participation massive à notre Assemblée Générale et à notre BANQUET FRATERNEL. Ce sera une façon très normale de commencer l'année du dixième anniversaire de notre chère Amicale et une occasion de passer une journée dans une sympathique ambiance "CHASSEUR" .

Il est à noter qu'une importante réunion préliminaire du Conseil d'Administration aura lieu le jeudi 5 janvier 1978 afin de préparer soigneusement notre Assemblée Générale. Chaque Administrateur sera convoqué personnellement.

N.D.L.R. | Au moment de mettre sous presse nous apprenons avec beaucoup de plaisir la nomination au grade de Lieutenant-Colonel du Major BARBIER, Commandant le 2^{me} Chasseurs à Pied. Cette nomination a pris cours à la date du 26 septembre 1977. Au nom de tous nos lecteurs, nous adressons au Lieutenant-Colonel BARBIER nos plus chaleureuses félicitations.
